ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC **Index AI : AMR 19/007/2008 – ÉFAI**
12 mai 2008

Action complémentaire sur l'AU 270/07 (AMR 19/018/2007, 23 octobre 2007) – Craintes pour la sécurité

BRÉSIL **Près de 50 familles indigènes guajajaras**

Personne tuée : **M.S. (f), 6 ans**

Environ 50 familles guajajaras de la réserve Araribóia (centre-ouest de l'État de Maranhão) risquent de subir des attaques d'hommes armés à la solde, semble-t-il, de bûcherons illégaux et de la population locale hostile à la présence des communautés indigènes.

Le 5 mai, deux hommes armés circulant à moto ont fait irruption dans le village d'Anajá et tiré des coups de feu en direction d'une famille. Une fillette de six ans, M.S., touchée à la tête, est morte sur le coup. Selon les Guajajaras, ces agresseurs faisaient partie de ceux qui avaient tué Tomé Guajajara et blessé deux autres indigènes le 15 octobre 2007. Une quinzaine d'hommes armés avaient alors investi leur réserve.

D'après le Conseil missionnaire indigène (CIMI), une organisation non gouvernementale (ONG) locale, la police fédérale enquête sur le meurtre de M.S. Cependant, personne n'a encore été poursuivi pour celui de Tomé Guajajara. Les Guajajaras ne font pas confiance à l'appareil judiciaire et ne dénoncent pas les crimes dont ils sont victimes, par crainte de représailles et parce qu'aucune mesure n'a été prise pour protéger leur communauté. Ils estiment que *« tuer des Indiens dans cette région revient au même que tuer des chiens, car rien n'est fait contre ces crimes ».*

Cette communauté subit fréquemment des attaques, et de nombreuses familles indigènes ont fui les zones situées près de la route qui longe la réserve, afin de se rapprocher du centre où elles risquent moins d'être prises pour cibles par des personnes tirant des coups de feu depuis des voitures ou des motos.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La réserve d'Araribóia, l'une des plus anciennes réserves indigènes du Brésil, couvre une zone de 413 000 hectares répartie sur six municipalités de l'État de Maranhão. Depuis le début des années 1980, cette région subit les incursions répétées de bûcherons illégaux. Ces incursions ont créé de violents conflits avec les indigènes et d'importants dégâts environnementaux (déforestation, incendies de forêts et problèmes de drainage des eaux). Quatre-vingt-dix pour cent des terres guajajaras sont désormais affectées par l'exploitation forestière, la chasse et les occupations de terrain, qui menacent les conditions d'existence des populations indigènes. L'État étant peu présent, voire absent, les bûcherons peuvent agir en toute impunité, en soudoyant parfois des indigènes afin de diviser les communautés. Les Guajajaras luttent pour la redéfinition de leurs terres, la protection des frontières de la réserve et l'expulsion des occupants illégaux.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :
- exprimez votre préoccupation pour la sécurité des familles guajajaras du village d'Anajá (État de Maranhão), qui risquent de subir des violences de façon imminente ;
- exhortez les autorités à prendre des mesures pour garantir la sécurité de ces familles, conformément à leurs souhaits ;
- demandez une enquête exhaustive et transparente sur les meurtres de M.S. et de Tomé Guajajara, ainsi que sur les menaces dont les Guajajaras ont été la cible, et dites que les commanditaires et auteurs présumés de ces attaques doivent être traduits en justice ;
- exprimez votre préoccupation face à la persistance des actes de harcèlement, d'intimidation et de dégradation des terres imputables aux bûcherons illégaux ;
- exhortez les autorités à remplir leurs obligations constitutionnelles et internationales en préservant l'intégrité de la réserve Araribóia, en expulsant les occupants illégaux et en empêchant de nouvelles dégradations des terres ;

- demandez une présence de l'État dans la zone concernée et la fourniture de services de base aux Guajajaras et aux autres groupes indigènes, afin d'assurer la viabilité de leurs conditions d'existence dans la réserve.

APPELS À :

Président de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI) :
Exmo. Sr. Presidente Márcio Meira
SEPS Quadra 902/702 - Bloco. A
Ed. Lex - 3º Andar
70340-904
Brasília / DF, Brésil
Fax : + 55 61 3226 8782
Formule d'appel : *Exmo. Sr. Presidente,* / Monsieur,

Gouverneur de l'État de Maranhão :
Exmo. Sr. Jackson Lago
Palácio dos Leões,
Avenida Pedro Segundo,
s/n Centro 65010-904
São Luís / MA, Brésil
Formule d'appel : *Exmo. Sr. Governador,* / Monsieur le Gouverneur,

COPIES À :

Secrétaire spécial aux droits humains du Brésil :
Secretaria Especial de Direitos Humanos
Exmo. Secretário Especial
Sr. Paulo de Tarso Vannuchi
Esplanada dos Ministérios - Bloco "T" - 4º andar, 70.064-900
Brasília / DF, Brésil
Fax : + 55 61 3226 7980

ONG locale :
Conselho Indigenista Missionário (CIMI)
Rosimeire de Jesus Diniz Santos
Rua do Pespontão, 99 - Centro
São Luis / MA - CEP 65010-460, Brésil

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 23 JUIN 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.